

**ETATS FINANCIERS**

**Compagnie d'Assurances et de Réassurances Tuniso-Européenne « CARTE »**  
Siège social : Immeuble CARTE, Entrée B Lot BC4 – Centre Urbain Nord, 1082 Tunis

La Compagnie d'Assurances et de Réassurances Tuniso-Européenne « CARTE » publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2016 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 19 mai 2017. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes Mr Moncef BOUSSANOUGUA ZAMMOURI et Mr Sofiene BEN AMIRA.



(Exprimé en dinars tunisiens)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS			2016	2015
SITUATION ARRETE AU 31/12/2016				
<b>Capitaux propres</b>				
CP1	Capital social ou fonds équivalent		25 000 000,000	25 000 000,000
CP2	Réserves et primes liées au capital		73 648 120,752	67 681 743,253
CP5	Résultat reporté		1 269 763,374	1 110 750,897
<b>Total capitaux propres avant résultat de l'exercice</b>			<b>99 917 884,126</b>	<b>93 792 494,150</b>
CP6	Résultat de l'exercice		7 360 229,416	8 659 012,477
<b>Total capitaux propres avant affectation</b>			<b>107 278 113,542</b>	<b>102 451 506,627</b>
PA2	<b>Provisions pour risques et charges</b>		665 632,151	582 698,393
			665 632,151	582 698,393
PA3	<b>Provisions techniques brutes</b>			
	PA310	<i>Provision pour primes non acquises</i>	23 385 352,030	24 803 936,425
	PA331	<i>Provision pour sinistres (non vie)</i>	102 778 141,331	93 948 395,753
	PA331	<i>Prévisions de recours à encaisser (non vie)</i>	-11 409 426,265	-8 629 381,287
	PA361	<i>Autres provisions techniques (non vie)</i>	3 323 320,886	3 459 003,631
			118 077 387,982	113 581 954,522
PA4	<b>Provisions techniques de contrats en unités de compte</b>			
PA5	<b>Dettes pour dépôts en espèces reçus des réassureurs</b>		21 528 949,497	21 780 925,476
PA6	<b>Autres dettes</b>			
	PA61	Dettes nées d'opérations d'assurance directe	13 263 817,290	7 200 707,148
	PA62	Dettes nées d'opérations de réassurance	16 770 428,827	14 330 618,282
	PA63	Autres dettes		
	PA631	<i>Dépôts et cautionnements reçus</i>	127 435,602	127 435,602
	PA632	<i>Personnel</i>	930 513,868	656 603,744
	PA633	<i>Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques</i>	3 271 552,013	1 894 067,097
	PA634	<i>Créditeurs divers</i>	2 305 695,452	1 934 397,867
			36 669 443,052	26 143 829,740
PA7	<b>Autres passifs</b>			
	PA71	Comptes de régularisation Passif		
	PA712	<i>Autres comptes de régularisation Passif</i>	47 276,181	40 973,247
			47 276,181	40 973,247
			176 323 056,712	161 547 682,985
<b>Total du passif</b>			<b>176 988 688,863</b>	<b>162 130 381,378</b>
<b>Total des capitaux propres et du passif</b>			<b>284 266 802,405</b>	<b>264 581 888,005</b>



(Exprimé en dinars tunisiens)

Etat de résultat		notes	2016	2015
SITUATION ARRETE AU 31/12/2016				
RTNV	<b>Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non vie</b>	./-/	7 746 383,816	6 349 726,768
PRNT1	<b>Produits des placements (assurance et/ou réassurance non vie)</b>			
PRNT11	Revenus des placements	+	8 524 488,401	7 795 897,451
PRNT12	Produits des autres placements	+		
PRNT13	Reprise de corrections de valeurs sur placements	+	273 925,938	693 570,489
PRNT14	Profits provenant de la réalisation des placements	+	1 592 353,198	2 964 387,758
	<b>Sous total 1</b>		<b>18 137 151,353</b>	<b>17 803 582,466</b>
CHNT1	<b>Charges des placements</b>			
CHNT11	Charges de gestion des placements, y compris les charges d'intérêts	-	-1 751 243,753	-1 779 332,083
CHNT12	Correction de valeur sur placements	-	-249 372,845	-273 925,938
CHNT13	Pertes provenant de la réalisation des placements	-	-460 354,365	-95,876
CHNT2	<b>Produits des placements alloués, transférés à l'état de résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non vie</b>	-	-4 714 776,007	-4 354 264,741
PRNT2	<b>Autres produits non techniques</b>	+	191 811,778	39 021,204
CHNT3	<b>Autres charges non techniques</b>	-	-289 075,985	-1 078 331,156
	<b>Sous total 2</b>		<b>-7 273 011,177</b>	<b>-7 446 928,590</b>
	<b>Résultat provenant des activités ordinaires</b>		<b>10 864 140,175</b>	<b>10 356 653,877</b>
CHNT4	<b>Impôts sur le résultat</b>	-	-2 792 926,500	-1 697 641,400
	<b>Résultat provenant des activités ordinaires après impôts</b>		<b>8 071 213,675</b>	<b>8 659 012,477</b>
CHNT5	<b>Pertes extraordinaires</b>		-710 984,260	
	<b>Résultat net de l'exercice</b>		<b>7 360 229,416</b>	<b>8 659 012,477</b>

Annexe N ° 6 :  
Tableau des engagements reçus et donnés

(Exprimé en dinars tunisiens)

			2016	2015
HB1	<b>Engagements reçus</b>			
HB2	<b>Engagements donnés</b>			
	HB21	<i>Avals, cautions et garanties de crédit données envers entreprises liées</i>	0,000	0,000
	HB22	<i>Titres et actifs acquis avec engagement de revente</i>		
	HB23	<i>Autres engagements sur titres, actifs ou revenus</i>		
	HB24	<i>Autres engagements donnés</i>		
HB3	<b>Valeurs reçues en nantissement des cessionnaires et des rétrocessionnaires</b>			
HB4	<b>Valeurs remises par des organismes réassurés avec caution solidaire ou de substitution</b>			
HB5	<b>Valeurs appartenant à des institutions de prévoyance</b>			
HB6	<b>Autres valeurs détenues pour compte de tiers</b>			

## ANNEXE N°7

## Etat de flux de trésorerie

## SITUATION ARRETEE AU 31/12/2016

(Exprimé en dinars tunisiens)

	2016	2015
<b>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</b>		
Encaissements des primes reçues des assurés	118 297 183,790	92 183 400,824
Sommes versées pour paiement des sinistres	-31 797 752,932	-44 968 683,050
Commissions versées aux intermédiaires	-6 221 044,304	-6 130 423,183
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	-9 656 050,997	-9 191 715,921
Variation des espèces reçues des cessionnaires	-36 774 485,730	-17 999 478,474
Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers	-11 949 335,003	-30 012 902,681
Encaissements liés à la cession de placements financiers	5 136 055,200	24 321 668,845
Taxes sur les assurances versées au Trésor	-8 580 621,837	-6 331 324,565
Produits financiers reçus	5 982 551,440	4 385 084,074
Impôts sur les bénéfices payés	-1 489 419,103	-361 858,145
Autres mouvements	-7 807 971,047	-2 327 086,396
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	15 139 109,477	3 566 681,328
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>		
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-513 519,607	-315 625,202
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations incorporelles et corporelles	18 000,000	0,000
Décaissements provenant de l'acquisition de terrains et constructions destinés à l'exploitation	0,000	0,000
Encaissements provenant de la cession de terrains et constructions destinées à l'exploitation		
Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation	-1 000 000,000	-802 490,000
Encaissements provenant de la cession de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation		
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	-1 495 519,607	-1 118 115,202
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>		
Encaissements suite à l'émission d'actions		
Dividendes et autres distributions	-2 316 494,606	-2 183 413,893
Encaissements provenant d'emprunts		
Remboursements d'emprunts		
Augmentations/ Diminutions des ressources spéciales		
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	-2 316 494,606	-2 183 413,893
Incidence des variations de taux de change sur les liquidités ou équivalents de liquidités		
<b>Variation de trésorerie</b>	11 327 095,264	265 152,233
<b>Trésorerie de début d'exercice</b>	5 515 399,210	5 250 246,977
<b>Trésorerie de fin d'exercice</b>	16 842 494,474	5 515 399,210

**Compagnie d'Assurances et de Réassurances Tuniso-Européenne**  
*Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082 Tunis, Tunisie*

**Téléphone : (216) 71 184000 – Télécopie (216) 71 184184 – e.mail :**  
[\*\*dgen@carte.com.tn\*\*](mailto:dgen@carte.com.tn)

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS**

**Exercice clos le 31 /12/2016**

**I - PRESENTATION DE L'ENTREPRISE :**

La Compagnie d'Assurances et de Réassurances Tuniso – Européenne (CARTE) est une société anonyme dont l'objet est la pratique des opérations d'assurances et de réassurances. La société est régie par le code des assurances promulgué par la loi N° 92 – 24 du 09 Mars 1992, telle que complétée par la loi N° 94 – 10 du 31 Janvier 1994, la loi N° 97 – 24 du 28 Avril 1997 et la loi N° 2002 – 37 du 1<sup>er</sup> Avril 2002.

**1- Identité**

Raison Sociale : Compagnie d'Assurances et de Réassurances Tuniso-Européenne

Siège Social : Immeuble Carte, lot BC4, Centre urbain Nord, 1082 Tunis, Tunisie

Capital Social : 25 MD

Tel : 71 184 000 / Fax : 71 184184

RC : B 18794 1997

E-mail : [dgen@carte.com.tn](mailto:dgen@carte.com.tn) Site web : [www.carte.com.tn](http://www.carte.com.tn)

**2 - Conseil d'Administration**

Président Directeur Général : Hassine DOGHRI

Administrateurs Néjib DOGHRI  
Christian Huyghues DESPOINTES  
Abderrahmen FATMI  
Radhi MEDDEB  
Union Tunisienne de Participation.  
S.E.P.C.M.

**3- Les produits**

Dans un souci de diversification de son offre et de répondre au mieux aux besoins multiples et différenciés du public, la société « Assurances CARTE » a choisi d'être une compagnie d'assurance multi-branches.

Les branches gérées par la société « Assurances CARTE » sont les suivantes :

- Assurance Automobile
- Assurance Transport
- Assurance contre l'incendie et les éléments naturels
- Assurance Construction
- Assurance de Responsabilité Civile Générale
- Assurance contre la Grêle et la Mortalité du Bétail
- Assurances des autres Dommages aux Biens
- Assurance Crédit et Assurance Caution
- Assurance Assistance
- Assurance contre les Pertes Pécuniaires diverses
- Assurance de Groupe
- Assurances contre les Accidents Corporels
- La Réassurance

#### **4- Les clients**

La société « Assurances CARTE » répond aux besoins de deux catégories de clientèle : les Entreprises et les Particuliers.

##### Les Entreprises

La société « Assurances CARTE » s'engage à instaurer une véritable relation personnalisée avec chacun de ses clients. La société « Assurances CARTE » est présente dans tous les secteurs de l'économie et dans la plupart des grands risques et des grandes affaires :

Pétrole / Energie

Aviation

Construction

Hôtellerie

Industries textile, Pneumatique, Pharmaceutique, Chimique...

Finances

Transports

##### Les Particuliers

**La société « Assurances CARTE » entend aussi affirmer sa présence dans les risques de particuliers. La société « Assurances CARTE » offre des garanties d'assurances de personnes, adaptées et personnalisées pour chacun, qui permettent de faire face aux conséquences des accidents qui peuvent survenir. Ces contrats complètent les régimes légaux de prévoyance. La société « Assurances CARTE » propose également la multirisque habitation, l'assurance automobile ou encore la responsabilité civile et l'assistance aux voyages.**

## 5-Le réseau

Avec un groupe de professionnels, la société « Assurances CARTE »étend son réseau de Bizerte à Zarzis avec plus de 70 agents et courtiers.

## 6-Effectif employé par catégorie et les frais de personnel s’y rapportant :

	Effectif	Salaire
- Contractuels	14	242 870,859
- Agents d’exécution	27	923 013,804
- Agents de maîtrise	20	741 415,733
- Cadres	112	7 154 037,333

## II - PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES :

Les états financiers sont établis conformément et sur la base des recommandations et des principes formulés dans la norme comptable générale, les normes spécifiques du secteur des assurances et de réassurances, du manuel comptable de la compagnie et des usages et pratiques généralement admis dans le secteur.

### A – PROVISIONS TECHNIQUES :

**La provision pour primes non acquises :** Le calcul est informatisé, et est opéré quittance par quittance en fonction de la date d’échéance. Il est effectué en reportant les primes commerciales, donc en brut des chargements d’acquisition.

**La provision pour risques en cours :** Calcul du montant total des charges des sinistres rattachés à l’exercice écoulé et à l’exercice précédent, et des frais d’acquisition et des autres frais de gestion imputables à l’exercice écoulé et à l’exercice précédent ; ce total est rapporté au montant des primes acquises rattachés à ces exercices ; si ce rapport est supérieur à 100%, l’écart constaté par rapport à 100% est appliqué au montant des provisions pour primes non acquises ; le montant ainsi calculé est inscrit en provision pour risques en cours.

**La provision pour sinistres à payer :** La provision est déterminée dossier par dossier selon un inventaire. Les tardifs sont évalués par un actuair selon la méthode de paiement et celle de la charge de sinistre avec une pondération respective de 35% et 65%. Des chargements de gestion sont déterminés en fonction des frais de gestion de sinistre et majorent d’autant la provision.

**Provision d’équilibrage :** Cette provision est constituée conformément aux dispositions de l’article 24 de l’arrêté du Ministre des Finances du 27 Février 2001.

**Provision pour participation aux bénéfices et ristournes :** Le calcul de la provision est effectué par contrat ou catégorie de contrats. A l’inventaire, il convient de constater la provision de clôture et l’utilisation de la provision d’ouverture.

**La provision mathématique des rentes :** La provision mathématique des rentes constatée à fin 2014 et relative à la branche « Accidents de travail » a été calculée selon les dispositions de l'arrêté du Ministre des affaires sociales du 13 janvier 1995, fixant le tableau de reconversion des rentes allouées aux victimes d'accidents du travail et des maladies professionnelles ou à leurs ayants droits.

## **B - LES REGULARISATIONS DE FIN D'ANNEE :**

### **B.1. Régularisations liées aux primes émises :**

**Les PANE :** (Primes Acquises et Non Emise) évaluation par branche par les différentes unités techniques, sur la base des contrats et avenant parvenus et des émissions intervenus entre la date de clôture et la date d'établissement des comptes.

**Les Primes à Annuler :** estimation statistique sur la base de la méthode statistique des cadences des annulations.

**Parts des réassureurs dans les PANE :** Le calcul est effectué branche par branche en fonction du taux de cession de la branche.

**Parts des réassureurs dans les primes à annuler :** Le taux de cession moyen calculé par branche est affecté aux primes à annuler de la branche.

**Commissions sur les primes cédées sur PANE :** Un taux moyen de commission de réassurance est déterminé pour chaque branche à partir du rapport : commissions reçues/ primes cédées. L'application du taux moyen aux PANE permet d'estimer la commission sur PANE cédées.

**Frais d'acquisition reportés :** Détermination d'un coefficient de frais d'acquisition selon le rapport frais d'acquisition / primes émises. Ce coefficient est ensuite appliqué au montant des PNA.

**Provision pour ristournes :** évaluation au niveau des PANE des ristournes probables.

**Commissions à payer :** Application des taux de commission donnés par la table de commissionnement aux arriérés de primes.

### **B.2. Régularisations liées aux placements :**

**Intérêts et loyers acquis et non échus :** Le calcul est effectué à la comptabilité générale selon la règle du prorata temporis par référence aux contrats de locations (loyers) et aux échéanciers de remboursement (intérêts)

**Affectation des produits de placements :** Les produits de placements sont affectés au prorata des provisions techniques non vie et des capitaux propres.

### **B.3. Autres régularisations :**

**Charges et produits constatés d'avance :** Le calcul est effectué à la comptabilité générale selon la règle du prorata temporis.

**Charges à payer et produits à recevoir :** Le calcul est effectué au service comptable selon la règle du prorata temporis.

### **B.4. La constatation des charges par destination :**

La CARTE applique depuis plusieurs exercices une méthode forfaitaire d'affectation des charges entre les différentes catégories d'assurances, impactant ainsi les résultats techniques par branche.

La compagnie a procédé en 2013 à la mise en place d'une nouvelle méthode de déversement de ses charges par nature dans les différentes destinations en se basant sur des clés fondées sur des critères quantitatifs objectifs, appropriés et contrôlables, directement liés à la nature des charges et ce conformément à la norme comptable n° 30 « Les charges techniques ».

**L'affectation des charges de personnel :** Le déversement de ces charges a été effectué selon cette démarche :

- Dans une première étape, la répartition des charges de personnels entre les branches a été effectuée selon l'effectif affecté à chaque branche identifié à partir de la base personnel ;
- Dans la deuxième étape, la répartition au niveau des destinations a été faite comme suit :
  - Une partie affectée directement entre « Frais d'acquisition », « Frais d'administration », et « Frais de Placement » selon l'effectif du personnel ;
  - Le reliquat relatif aux salaires des catégories, a été reparti entre « Frais d'administration » et « Charge de sinistres » respectivement au prorata de « PPNA » et « des Charges de sinistres réglés et des variations SAP des exercices N et N-1 » de chaque catégorie.

**L'affectation des commissions :** La charge de commissions a été affectée entre les branches au prorata des commissions générées par le système. Le déversement au niveau de chaque branche a été affecté entre les postes « Frais d'acquisition » «Frais d'administration » et « charges de sinistres » des différentes branches respectivement au prorata des « Primes acquises », de « PPNA » et « des charges de sinistres réglés et des variations SAP des exercices N et N-1 » de chaque catégorie. Par ailleurs l'affectation des frais d'acquisition du poste salaire entre les branches a été effectuée selon la part de chaque catégorie dans les commissions.

**L'affectation des autres postes de la balance générale et de la charge de personnel non encore répartis :** La répartition entre les différentes branches du poste « Frais d'administrations » a été effectué au prorata des primes émises de chaque branche, alors que la partie « Frais d'acquisition » inscrite au niveau

BG a été affecté selon la même logique au prorata des commissions de chaque catégorie extraite du système d'information.

## **C- AMORTISSEMENTS ET AUTRES PROVISIONS :**

**C.1. Amortissements** : Calcul automatique après mise à jour du fichier des amortissements tenu sur informatique

**C.2. Provisions pour risques et charges** : estimation à la date d'inventaire par la comptabilité générale

**C.3. Provisions pour dépréciation** : Ces provisions font l'objet d'estimation à la date d'inventaire par la comptabilité générale (Provision pour dépréciation des placements, Provisions pour dépréciation des comptes de tiers, Provisions pour dépréciation des autres actifs corporels et incorporels).

## **IV - NOTES SUR LE BILAN :**

### **AC1 – Actifs incorporels**

Les actifs incorporels totalisent au 31/12/2016 la somme de 1 092 728,008 Dinars.

Les amortissements totalisent au 31/12/2016 la somme de 626 008,366 Dinars contre une valeur de 500 160,659 Dinars au 31/12/2015 soit une variation de 125 847,707 Dinars.

Le tableau des amortissements des actifs incorporels est présenté ci après :

<b>Désignations</b>	<b>Valeur brute</b>	<b>Amort. Ant.</b>	<b>Amort. 2016</b>	<b>Total Amort.</b>	<b>Valeur nette</b>
Fonds de commerce	90 420,548	-	-	-	90 420,548
Indemnité compensatrice	266 876,719		7 413,242	7 413,242	259 463,477
Logiciels	735 430,741	500 160,659	118 434,465	618 595,124	116 835,617
<b>Total</b>	<b>1 092 728,008</b>	<b>500 160,659</b>	<b>125 847,707</b>	<b>626 008,366</b>	<b>466 719,642</b>

### **AC2 – Actifs corporels d'exploitation**

Les actifs corporels totalisent au 31/12/2016 la somme de 6 772 764,401 Dinars contre la somme de 6 317 783,554 Dinars au 31/12/2015 soit une variation de 454 980,847 Dinars.

Les amortissements totalisent au 31/12/2016 la somme de 4 616 509,891 Dinars contre une valeur de 4 188 009,970 Dinars au 31/12/2015 soit une variation de 428 499,921 Dinars.

Le tableau des amortissements des actifs corporels d'exploitation est présenté ci après :

Désignations	Valeur brute	Amort. Ant.	Amort. 2016	Total Amort.	Valeur nette
Matériel de transport	1 194 407,702	845 445,776	145 322,260	990 768,036	203 639,666
Mobilier de bureau	1 343 313,840	641 569,691	121 297,225	762 866,916	580 446,924
Matériel bureautique	225 891,044	208 389,746	3 365,159	211 754,905	14 136,139
Matériel informatique	2 049 451,539	1 659 287,088	119 120,206	1 778 407,294	271 044,245
AAI	1 907 672,206	740 237,369	85 685,523	825 922,892	1 081 749,314
GSM	52 028,070	42 801,540	3 988,308	46 789,848	5 238,222
<b>Total</b>	<b>6 772 764,401</b>	<b>4 137 731,210</b>	<b>478 778,681</b>	<b>4 616 509,891</b>	<b>2 156 254,510</b>

### AC3 – Placements

Les placements bruts totalisent la somme de 200 084 705,684 Dinars en 2016 contre 188 840 431,677 Dinars en 2015 :

Libelle	Placement Brut 2016	Amort/Prov. 2016	Placement Net 2016	Placement Net 2015	Variation Nette
Terrains et constructions	30 577 246,892	5 255 506,118	25 321 740,774	25 932 032,632	-610 291,858
Titres à revenus variables	101 216 599,255	249 372,845	100 967 226,410	91 919 590,356	9 047 636,054
Titres à revenus fixes	26 859 742,000	-	26 859 742,000	26 431 167,000	428 575,000
Autres Prêts	13 213 000,000	-	13 213 000,000	16 718 990,000	-3 505 990,000
Prêts au Personnel	1 837 032,804	-	1 837 032,804	1 849 727,741	-12 694,937
Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	23 000 000,000		23 000 000,000	21 000 000,000	2 000 000,000
Dépôts et cautionnements consignation	3 290 681,913		3 290 681,913	1 977 855,782	1 312 826,131
Dépôts et cautionnements	34 772,220		34 772,220	34 772,220	0,000
Créances pour espèces déposées auprès des cédantes	55 630,600	-	55 630,600	69 783,750	-14 153,150
<b>Total</b>	<b>200 084 705,684</b>	<b>5 504 878,963</b>	<b>194 579 826,721</b>	<b>185 933 919,481</b>	<b>8 645 907,240</b>

Il est à noter que le tableau de variation des postes AC1, AC2, AC3 et AC4 est présenté au niveau de l'annexe 8.

Il y'a eu un reclassement des dépôts et cautionnements consignation sinistres et des dépôts et cautionnements respectivement de l'AC612 et AC633 vers l'AC336 Autres au niveau des placements et ce conformément à la NC 27 du SCE.

### **AC5 – Part des réassureurs dans les provisions techniques**

La part des réassureurs dans les provisions techniques a varié en 2016 de 3 542 658,760 Dinars par rapport à 2015 :

<b>Libelles</b>	<b>Provisions 2016</b>	<b>Provisions 2015</b>	<b>Variation</b>
Provisions pour PNA	10 870 453,359	12 843 522,565	-1 973 069,206
Provisions pour sinistres non vie	34 299 240,310	28 783 512,344	5 515 727,966
<b>Total</b>	<b>45 169 693,669</b>	<b>41 627 034,909</b>	<b>3 542 658,760</b>

### **AC6 – Créances**

#### AC611 – Primes acquises et non émises

Les primes acquises et non émises totalisent en 2016 la somme de 8 067 558,717 Dinars contre 2 773 499,810 Dinars en 2015 et se répartissent comme suit :

<b>Branches</b>	<b>2016</b>	<b>2015</b>	<b>Variation</b>
Automobile	-789 508,108	-649 264,562	-140 243,546
Responsabilité civile générale	271 260,115	257 910,764	13 349,351
Incendie	-60 963,671	-94 221,809	33 258,138
Individuel	-30 770,190	-11 383,141	-19 387,049
Risques spéciaux	5 098 884,678	140 819,074	4 958 065,604
Aviation	89 131,355	141 607,895	-52 476,540
Transport	150 282,662	16 040,085	134 242,578
Maladie	2 162 684,356	1 916 257,946	246 426,410
Incapacité/Invalidité	297 704,585	266 859,626	30 844,959
Assistance	12 715,125	70 064,451	-57 349,326
Construction	694 805,353	747 390,944	-52 585,590
Crédit export	171 332,457	-28 581,464	199 913,921
<b>Total</b>	<b>8 067 558,717</b>	<b>2 773 499,810</b>	<b>5 294 058,907</b>

#### AC612 – Autres créances nées d'opérations d'assurances directes

Ce poste totalise en 2016 la somme nette de 5 884 265,230 Dinars contre 17 330 938,344 Dinars en 2015 et se détaille comme suit :

<b>Libellés</b>	<b>2016</b>	<b>2015</b>	<b>Variation</b>
Primes à recevoir	20 572 827,966	19 666 561,181	906 266,785
Acomptes sur primes à recevoir	-15 554 425,550	-2 724 906,389	-12 829 519,161
Comptes courants agents	1 189 729,138	1 282 447,603	-92 718,465
Effets à recevoir	892 196,015	795 041,384	97 154,631
Chèques impayés	107 701,244	70 263,999	37 437,245
Provisions pour chèques et effets impayés	-170 953,872	-1 367 469,499	1 196 515,627
IDA	4 739 663,265	4 542 117,411	197 545,854
Comptes courants des compagnies d'assurances	54 765,244	54 765,244	0,000
Autres	4 758,000	4 758,000	0,000
Provisions pour créances douteuses	-5 951 996,220	-4 992 640,590	-959 355,630
<b>Total</b>	<b>5 884 265,230</b>	<b>17 330 938,344</b>	<b>-11 446 673,114</b>

#### AC62 – Créances nées d'opérations de réassurances

Ce poste totalise le montant net de 2 593 743,724 Dinars en 2016 contre 2 264 243,348 Dinars en 2015.

#### AC63 – Autres créances

Les autres créances totalisent la somme de 4 039 379,355 Dinars en 2016 contre 2 115 650,437 Dinars en 2015.

<b>Libellés</b>	<b>2016</b>	<b>2015</b>	<b>Variation</b>
Personnel	45 520,299	70 496,811	-24 976,512
Etat, organisme de sécurité sociale, collectivités publiques	2 165,183	3 874,408	-1 709,225
Débiteurs divers	3 991 693,873	2 041 279,218	1 950 414,655
<b>Total</b>	<b>4 039 379,355</b>	<b>2 115 650,437</b>	<b>1 923 728,918</b>

#### AC7 – Autres éléments d'actif

##### AC71 – Avoir en banques, CCP, chèques et caisses

<b>Libelles</b>	<b>2016</b>	<b>2015</b>	<b>Variation</b>
Banques	16 778 590,113	5 322 252,337	11 456 337,776
CCP	30 898,534	149 150,809	-118 252,275
Caisses	33 005,827	43 996,064	-10 990,237
<b>Total</b>	<b>16 842 494,474</b>	<b>5 515 399,210</b>	<b>11 327 095,264</b>

Les comptes en devises sont détaillés comme suit :

Devise	Solde en devise	Solde en dinars	Cours	Différence de change en dinars	Différence de change en devise
EURO	62 653,72	138 797,386	2,4301	13 457,418	5 537,80
USD	4 888 902,05	11 319 325,439	2,3389	115 327,565	49 308,46
JPY	-	-	19,6612		
GBP	-	-	2,8411		

#### AC72 – Charges reportées

Les charges reportées totalisent la somme nette de 1 581 329,306 Dinars en 2016 contre 1 615 419,324 Dinars en 2015 :

Libellés	2016	2015	Variation
Frais d'acquisitions reportés	1 574 206,634	1 591 439,750	-17 233,116
Charges à répartir	2 202 644,041	2 202 644,041	0,000
Amortissements des charges à répartir	-2 195 521,369	-2 178 664,467	-16 856,902
<b>Total</b>	<b>1 581 329,306</b>	<b>1 615 419,324</b>	<b>-34 090,018</b>

#### AC73 – Comptes de régularisation Actif

Les comptes de régularisation actifs totalisent la somme de 2 885 537,057 Dinars en 2016 contre 2 950 318,928 Dinars en 2015 :

Libellés	2016	2015	Variation
Intérêts courus et non échus	2 057 421,124	2 488 386,641	-430 965,517
Autres produits à recevoir	770 148,477	387 660,175	382 488,302
Charges payées d'avance et autres	57 967,456	74 272,112	-16 304,656
<b>Total</b>	<b>2 885 537,057</b>	<b>2 950 318,928</b>	<b>-64 781,871</b>

## CP - Capitaux propres

Les mouvements sur les capitaux propres de la société se détaillent comme suit :

(En Dinars)						
	01/01/2016 avant affectation	Affectations et imputations	Distribution dividende	Résultat 2016	Variation FR	Situation au 31/12/2016
Capital social	25 000 000,000					25 000 000,000
Fonds social	2 398 510,877	500 000,000			-533 622,501	2 364 888,376
Primes liées au capital social	1 960 000,000					1 960 000,000
Réserves de réévaluation	4 262 417,473					4 262 417,473
Réserves légales	2 682 815,006					2 682 815,006
Réserves facultatives	47 775 447,064	5 000 000,000				52 775 447,064
pour réinvestissem ent exonéré	8 602 552,833	1 000 000,000				9 602 552,833
Report à nouveau	1 110 750,897	159 012,477				1 269 763,374
Résultat de l'exercice	8 659 012,477	-6 659 012,477	-2 000 000,000	7 360 229,416		7 360 229,416
<b>Total</b>	<b>102 451 506,627</b>	<b>-</b>	<b>-2 000 000,000</b>	<b>7 360 229,416</b>	<b>-533 622,501</b>	<b>107 278 113,542</b>

Le résultat par action au 31/12/2016 est de 2,944 dinars.

En application de l'article 19 de la loi n°2013-54 du décembre 2013 portant loi de finance pour la gestion 2014, les fonds propres distribuables en franchise de RAS s'élèvent au 31/12/2016 à 50 682 740,577 dinars et se détaillent comme suit :

- Réserves facultatives :	41 789 354,264
- Réserves pour Fonds social :	2 166 241,667
- Réserves pour réinvestissements exonérés indisponible* :	6 727 144,646

\*(ce montant est distribuable conformément à la réglementation en vigueur)

Fonds Social :

Ressources		Emploi	
REPORT 31/12/2015	2 398 510,877	sommes non remboursables	577 293,204
DOTATION 2016	500 000,000		
INTERETS	43 670,703		
TOTAUX	2 942 181,580	TOTAUX	577 293,204
		SOLDE	2 364 888,376

Le capital social de la société « Assurances CARTE » est composé de 90 % en actions ordinaires dont la valeur nominale est égale à 10 Dinars et de 10 % de certificats d'investissements sans droit de vote dont la valeur nominale est égale à 10 Dinars.

<b>Actionnaires</b>	<b>Nombre d'actions</b>	<b>Part dans le capital social</b>
Mr Hassine Doghri	1225051	49,00%
S.E.P.C.M	658 087	26,32%
UTP	226 260	9,05%
STEC	137 130	5,49%
Mr Abdesselem Ben Ayed	15	0,00%
Mr Nejib Doghri	25	0,00%
Autres actionnaires	3432	0,14%
Certificats d'investissements	250 000	10,00%
<b>Total</b>	<b>2 500 000</b>	<b>100,00%</b>

### **PA2-Provisions pour risques et charges**

c'est la provision de l'indemnité de départ à la retraite qui est de 665 632,151 Dinars en 2016.

### **PA3 – Provisions techniques brutes**

Les provisions techniques brutes totalisent en 2016 la somme de 118 077 387,982 Dinars contre 113 581 954,522 Dinars en 2015 soit une variation de 4 495 433,460 Dinars détaillées comme suit :

<b>Libellés</b>	<b>2016</b>	<b>2015</b>	<b>Variation</b>
Provisions pour primes non acquises (*)	23 385 352,030	24 803 936,425	-1 418 584,395
Provisions pour sinistres (Non Vie) (*)	102 778 141,331	93 948 395,753	8 829 745,578
Prévisions pour recours à encaisser (Non Vie)	-11 409 426,265	-8 629 381,287	-2 780 044,978
Provisions mathématiques rentes (*)	3 313 733,785	3 398 984,963	-85 251,178
Provisions pour risques en cours (*)	9 587,101	60 018,668	-50 431,567
<b>Total</b>	<b>118 077 387,982</b>	<b>113 581 954,522</b>	<b>4 495 433,460</b>

(\*) Le détail par catégorie de ces provisions est présenté au niveau de l'annexe 13.

### **PA5 – Dettes pour dépôts en espèces reçus des réassureurs**

Les dettes pour dépôts en espèces reçus des réassureurs ont varié de 251 975,979 Dinars pour passer à 21 528 949,497 Dinars en 2016 contre 21 780 925,476 Dinars en 2015.

### **PA61 – Dettes nées d'opérations d'assurance directe**

Les dettes nées d'opérations d'assurance directe totalisent en 2016 la somme de 13 263 817,290 Dinars contre 7 200 707,148 Dinars en 2015 soit une variation de 6 063 110,142 Dinars détaillée comme suit :

<b>Libellés</b>	<b>2016</b>	<b>2015</b>	<b>Variation</b>
Commissions à payer	2 999 931,560	2 754 255,753	245 675,807
Primes cédées sur PANE	5 303 324,393	1 255 509,882	4 047 814,511
Comptes courants agents	1 425 999,264	1 202 793,729	223 205,535
Ristournes à payer	665 032,875	639 780,422	25 252,453
Bonifications à payer	341 918,525	376 361,677	-34 443,152
Coassurances cédées	1 933 872,596	258 447,559	1 675 425,037
Rentes à payer	486 962,342	427 126,973	59 835,369
Provisions de primes	81 354,800	121 365,800	-40 011,000
Garantie 3A	13 720,655	13 694,105	26,550
Avance sur recouvrement crédit export	11 700,280	11 700,280	0,000
IDA		139 670,968	-139 670,968
<b>Total</b>	<b>13 263 817,290</b>	<b>7 200 707,148</b>	<b>6 063 110,142</b>

### **PA62 – Dettes nées d'opérations de réassurance**

Les dettes nées d'opérations de réassurances sont de 16 770 428,827 Dinars en 2016 contre 14 330 618,282 Dinars en 2015.

### **PA63 – Autres dettes**

Les autres dettes totalisent en 2016 la somme de 6 635 196,935 Dinars contre de 4 612 504,310 Dinars en 2015 soit une variation de 2 022 692,625 Dinars détaillée comme suit :

<b>Libellés</b>	<b>2016</b>	<b>2015</b>	<b>Variation</b>
Dépôts et cautionnements reçus	127 435,602	127 435,602	0,000
Personnel	930 513,868	656 603,744	273 910,124
Etat, organisme de sécurité sociale, collectivités publiques	3 271 552,013	1 894 067,097	1 377 484,916
Créditeurs divers	2 305 695,452	1 934 397,867	371 297,585
<b>Total</b>	<b>6 635 196,935</b>	<b>4 612 504,310</b>	<b>2 022 692,625</b>

### **PA71 – Comptes de régularisation passif**

Les comptes de régularisation passifs sont passés de 40 973,247 Dinars en 2015 à 47 276,181 Dinars en 2016.

## **V - NOTES SUR LES COMPTES DE RESULTAT**

### **PRNV1 Primes acquises :**

Les primes acquises non vie totalisent en 2016 la somme nette de réassurances de 41 496 412,527 Dinars contre 40 452 364,594 Dinars en 2015 soit une variation nette de 1 044 047,933 Dinars détaillée comme suit :

<b>Libellés</b>	<b>Opérations brutes 2016</b>	<b>Cessions 2016</b>	<b>Opérations nettes 2016</b>	<b>Opérations nettes 2015</b>	<b>Variations nettes</b>
Primes émises et acceptées	98 608 233,258	-56 557 335,920	42 050 897,338	38 749 436,782	3 301 460,556
Variation de la PPNA	1 418 584,395	-1 973 069,206	-554 484,811	1 702 927,812	-2 257 412,623
<b>Total</b>	<b>100 026 817,653</b>	<b>-58 530 405,126</b>	<b>41 496 412,527</b>	<b>40 452 364,594</b>	<b>1 044 047,933</b>

### **PRNT3 Produits de placements alloués, transférés de l'état de résultat:**

Les produits de placements alloués, transférés de l'état de résultat sont passés de 4 354 264,741 Dinars en 2015 à 4 714 776,007 Dinars en 2016 soit une variation de 360 511,266 Dinars.

### **CHNV1 Charges de sinistres :**

Les charges de sinistres non vie totalisent la somme nette de 26 850 464,739 Dinars en 2016 contre 26 010 844,981 Dinars en 2015 soit une variation nette de 742 042,764 Dinars détaillée comme suit :

Libellés	Opérations brutes 2016	Cessions 2016	Opérations nettes 2016	Opérations nettes 2015	Variations nettes
Sinistres payés	-36 898 470,702	10 581 978,598	-26 316 492,104	-25 341 693,589	-974 798,515
Var. Prov. RAR	-6 049 700,600	5 515 727,966	-533 972,634	-669 151,392	135 178,758
<b>Total</b>	<b>-42 948 171,303</b>	<b>16 097 706,564</b>	<b>-26 850 464,739</b>	<b>-26 010 844,981</b>	<b>-839 619,758</b>

#### **CHNV2 Variation des autres provisions techniques :**

Le poste variation des autres provisions techniques est passé de 347 025,458 Dinars en 2015 à 135 682,745 Dinars en 2016 soit une variation de -211 040,445 Dinars détaillée comme suit :

Libellés	2016	2015	Variation
Var. Provisions mathématiques rentes	85 251,178	108 567,207	-23 316,029
Var. Provisions pour risques en cours	50 431,567	238 458,251	-188 026,684
<b>Total variation</b>	<b>135 682,745</b>	<b>347 025,458</b>	<b>-211 342,713</b>

#### **CHNV3 Participation aux bénéfices et ristournes :**

Les participations aux bénéfices et ristournes sont passées de 844 474,302 Dinars en 2015 à 1 199 810,521 Dinars en 2016 soit une variation de 355 336,219 Dinars

#### **CHNV4 Frais d'exploitation:**

Les frais d'exploitation non vie totalisent la somme nette de 9 076 109,046 Dinars en 2016 contre 11 615 375,913 Dinars en 2015 soit une variation de 2 539 266,867 Dinars détaillée comme suit :

<b>Libellés</b>	<b>2016</b>	<b>2015</b>	<b>Variation</b>
Frais d'acquisition	-7 351 216,214	-7 077 778,010	-273 438,204
Variation des frais d'acquisition reportés	-17 233,116	-436 465,487	419 232,371
Frais d'administration	-9 825 008,033	-9 554 458,597	-270 549,436
Commissions reçues des réassureurs	8 117 348,317	5 453 326,181	2 664 022,136
<b>Total</b>	<b>-9 076 109,046</b>	<b>-11 615 375,913</b>	<b>2 539 266,867</b>

#### **CHNV5 Autres charges techniques:**

Les autres charges techniques sont passées de 333 232,828 Dinars en 2015 à 1 474 103,157 Dinars en 2016 soit une variation de 1 140 870,329 Dinars.

#### **RTNV Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non vie :**

Le résultat technique non vie est passé de 6 349 726,768 Dinars en 2015 à 7 746 383,816 Dinars en 2016 soit une variation de 1 396 657,048 Dinars.

#### **PRNT11 Revenus des placements :**

Les revenus des placements de l'état de résultat sont passés de 7 795 897,451 Dinars en 2015 à 8 524 488,401 Dinars en 2016 soit une variation de 728 590,950 Dinars.

#### **PRNT13 Reprises des corrections de valeurs sur placements :**

Les reprises des corrections de valeurs sur placements sont de 273 925,938 Dinars en 2016 contre 693 570,489 Dinars en 2015 soit une variation de -419 644,551 Dinars.

#### **PRNT14 Profits provenant de la réalisation des placements :**

Les profits provenant de la réalisation des placements sont de 1 592 353,198 Dinars en 2016 contre 2 964 387,758 Dinars en 2015 soit une variation de -1 372 034,560 Dinars.

#### **CHNT1 Charges des placements :**

Les charges des placements sont de 2 460 970,963 Dinars en 2016 contre 2 053 353,897 Dinars en 2015 soit une variation de 407 617,066 Dinars détaillée comme suit :

<b>Libellés</b>	<b>2016</b>	<b>2015</b>	<b>Variation</b>
Charges de gestion des placements	-1 751 243,753	-1 779 332,083	28 088,330
Correction de valeur sur placement	-249 372,845	-273 925,938	24 553,093
Pertes provenant de la réalisation des placements	-460 354,365	-95,876	-460 258,489
<b>Total</b>	<b>-2 460 970,963</b>	<b>-2 053 353,897</b>	<b>-407 617,066</b>

### **CHNT2 Produits des placements alloués, transférés à l'état de résultat technique :**

Les produits des placements alloués, transférés à l'état de résultat technique sont de 4 714 776,007 Dinars contre 4 354 264,741 Dinars en 2015.

### **PRNT2 Autres produits non techniques :**

Les autres produits non techniques sont passés de 39 021,204 Dinars en 2015 à 191 811,778 Dinars en 2016.

### **CHNT3 Autres charges non techniques :**

Les autres charges non techniques sont passées de 1 078 331,156 Dinars en 2015 à 289 075,985 Dinars en 2016 soit une variation de -789 245,171 Dinars.

### **CHNT4 Impôts sur le résultat :**

L'impôt sur le résultat est de 2 792 926,500 Dinars en 2016 contre 1 697 641,400 Dinars en 2015 avec une variation de 1 095 285,100 Dinars.

**CHNT5 Pertes extraordinaires :** c'est la contribution conjoncturelle exceptionnelle elle est de 710 984,260. Cette contribution est prévue par l'article 48 de la loi n° 2016-78 du 17 Décembre 2016 portant loi de finances pour l'année 2017, une contribution conjoncturelle exceptionnelle (CCE) due par les entreprises et les sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés ainsi que celle qui en sont exonérées. La charge encourue au titre de la CCE, s'élevant à 710 984,260 dinars.

## **VI - NOTES SUR L'ETAT DES FLUX DE TRESORERIE :**

### **F 1 : Encaissements des primes reçues des assurés :**

Les encaissements des primes reçues des assurés sont passés de 92 183 400,824 Dinars en 2015 à 118 297 183,790 Dinars en 2016 soit une variation de 26 113 782,966 Dinars

### **F 2 : Sommes versées pour paiement des sinistres :**

Les sommes versées pour paiement des sinistres sont passées de 44 968 683,050 Dinars en 2015 à 31 797 752,932 Dinars en 2016 soit une variation de 13 170 930,118 Dinars.

**F 3 : Commissions versées aux intermédiaires :**

Les commissions versées aux intermédiaires sont passées de 6 130 423,183 Dinars en 2015 à 6 221 044,304 Dinars en 2016 soit une variation de 90 621,121 Dinars.

**F 4 : Sommes versées aux fournisseurs et au personnel :**

Les sommes versées aux fournisseurs sont passées de 9 191 715,921 Dinars en 2015 à 9 656 050,997 Dinars en 2016 soit une variation de 464 335,076 Dinars.

**F 5 : Variations des espèces reçues des cessionnaires :**

Les variations des espèces reçues des cessionnaires sont passées de 17 999 478,474 Dinars en 2015 à 36 774 485,730 Dinars en 2016 soit une variation de 18 775 007,256 Dinars.

**F 6 : Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers :**

Les décaissements liés à l'acquisition de placements financiers sont passés de 30 012 902,681 Dinars en 2015 à 11 949 335,003 Dinars en 2016 soit une variation 18 063 567,678 Dinars.

**F 7 : Encaissements liés à la cession de placements financiers :**

Les encaissements liés à la cession de placements financiers sont passés de 24 321 668,845 Dinars en 2015 à 5 136 055,200 Dinars en 2016 soit une variation de 19 185 613,645 Dinars.

**F 8 : Taxes sur les assurances versées au Trésor :**

Les taxes sur les assurances versées au Trésor sont passées de 6 331 324,565 Dinars en 2015 à 8 580 621,837 Dinars en 2016 soit une variation de 2 249 297,272 Dinars.

**F 9 : Produits financiers reçus :**

Les produits financiers reçus sont passés de 4 385 084,074 Dinars en 2015 à 5 982 551,440 Dinars en 2016 soit une variation de 1 597 467,366 Dinars.

**F 10 : Impôts sur les bénéfices payés :**

Les impôts sur les bénéfices payés sont passés de 361 858,145 Dinars en 2015 à 1 489 419,103 Dinars en 2016 soit une variation de 1 127 560,958 Dinars.

**F 11 : Autres mouvements :**

Les autres mouvements de trésorerie sont passés de 2 327 086,396 Dinars en 2015 à 7 807 971,047 Dinars en 2016 soit une variation de 5 480 884,651 Dinars.

**F 12 : Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations incorporelle et corporelles :**

Les décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles sont passés de 315 625,202 Dinars en 2015 à 513 519,607 Dinars en 2016 soit une variation de 197 894,405 Dinars.

**F 13 : Encaissements provenant de la cession d'immobilisations incorporelles et corporelles :**

Les encaissements provenant de la cession d'immobilisations incorporelles et corporelles sont passés de 0 Dinars en 2015 à 18 000,000 Dinars en 2016.

**F 14 : Décaissements provenant de l'acquisition de terrains et constructions destinés à l'exploitation :**

Les frais relatifs à la construction d'immeuble destiné à l'exploitation sont de 0

**F 16 Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation :**

Les décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation en 2016 sont de 1 000 000,000 Dinars.

**F 18 : Encaissement suite à l'émission d'actions :**

Les encaissements suite à l'émission des actions en 2016 sont de 0.

**F 19 : Dividendes et autres distributions :**

Les distributions de dividendes sont passées de 2 183 413,893 Dinars en 2015 à 2 316 494,606 Dinars en 2016 soit une variation de 133 080,713 Dinars.

**VII. Notes complémentaires**

1-Produits et charges de placements : Annexe N°11

2-Résultats techniques par catégorie d'assurance : Annexe N°12 et 13

3-Ventilation des charges du personnel :

-Les salaires : 7 279 140,330 Dinars

-Les charges sociales : 1 434 938,941 Dinars

- Autres charges sociales : 347 258,458 Dinars

4-Les charges de commissions :

- Commissions agents généraux : 3 921 441,318 Dinars
- Commissions courtiers : 1 999 502,935 Dinars
- Commissions Banques et CCP : 481 400,360 Dinars

5-Ventilation des primes par zones géographiques :

- Nord : 80 888 417,583 Dinars
- Centre : 3 484 720,132 Dinars
- Sud : 8 907 750,788 Dinars

**ANNEXE N° 8**  
**Mouvements ayant affecté les éléments de l'actif**

(Exprimé en dinars tunisiens)

Désignations	Valeur brute				Amortissements et provisions								VNC
	à l'ouverture	acquisitions	cessions	à la clôture	à l'ouverture		Augmentations		Diminutions		à la clôture		Cloture
					Amortissements	Provisions	Amortissements	Provisions	Amortissements	Provisions	Amortissements	Provisions	
<b>Actifs incorporels</b>													
Concessions, brevets, licences, marques	735 430,741			735 430,741	500 160,659		118 434,465				618 595,124		116 835,617
Indemnité Compensatrice		266 876,719		266 876,719			7 413,242				7 413,242		259 463,477
Fonds commercial	90 420,548			90 420,548									90 420,548
<b>Total actifs incorporels</b>	<b>825 851,289</b>	<b>266 876,719</b>	<b>0,000</b>	<b>1 092 728,008</b>	<b>500 160,659</b>	<b>0,000</b>	<b>125 847,707</b>	<b>0,000</b>	<b>0,000</b>	<b>0,000</b>	<b>626 008,366</b>	<b>0,000</b>	<b>466 719,642</b>
<b>Actifs corporels d'exploitation</b>													
Installations techniques et machines	4 980 015,704	449 434,857		5 429 450,561	3 546 440,279		307 202,696				3 853 642,975		1 575 807,586
Autres installations, outillage et mobilier	1 337 767,850	5 545,990		1 343 313,840	641 569,691		121 297,225				762 866,916		580 446,924
<b>Total actifs corporels d'exploitation</b>	<b>6 317 783,554</b>	<b>454 980,847</b>	<b>0,000</b>	<b>6 772 764,401</b>	<b>4 188 009,970</b>	<b>0,000</b>	<b>428 499,921</b>	<b>0,000</b>	<b>0,000</b>	<b>0,000</b>	<b>4 616 509,891</b>	<b>0,000</b>	<b>2 156 254,510</b>
<b>Placements</b>													
Terrains et constructions d'exploitation	19 369 436,994			19 369 436,994	2 186 310,971		454 653,175				2 640 964,146		16 728 472,848
Terrains et constructions d'exploitation et hors exploitation	11 207 809,898			11 207 809,898	2 458 903,289		155 638,683				2 614 541,972		8 593 267,926
Autres placements financiers													
Actions, autres titres à revenu variable et part dans les FCP	92 193 516,294	9 023 082,961		101 216 599,255		273 925,938					24 553,093	249 372,845	100 967 226,410
Obligations et autres titres à revenus fixe	26 431 167,000	428 575,000		26 859 742,000									26 859 742,000
Autres prêts	18 568 717,741		3 518 684,937	15 050 032,804									15 050 032,804
Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	26 515 399,210	13 327 095,264		39 842 494,474									39 842 494,474
Dépôts et cautionnements consignation	1 977 855,782	1 312 826,131		3 290 681,913									3 290 681,913
Dépôts et cautionnements	34 772,220	0,000		34 772,220									34 772,220
Créances pour espèces déposées auprès des cédantes	69 783,750		14 153,150	55 630,600									55 630,600
<b>Total placements</b>	<b>196 368 458,889</b>	<b>24 091 579,356</b>	<b>3 532 838,087</b>	<b>216 927 200,158</b>	<b>4 645 214,260</b>	<b>273 925,938</b>	<b>610 291,858</b>	<b>0,000</b>	<b>0,000</b>	<b>24 553,093</b>	<b>5 255 506,118</b>	<b>249 372,845</b>	<b>211 422 321,195</b>
<b>Total Général</b>	<b>203 512 093,732</b>	<b>24 813 436,922</b>	<b>3 532 838,087</b>	<b>224 792 692,567</b>	<b>9 333 384,889</b>	<b>273 925,938</b>	<b>1 164 639,486</b>	<b>0,000</b>	<b>0,000</b>	<b>24 553,093</b>	<b>10 498 024,375</b>	<b>249 372,845</b>	<b>214 045 295,347</b>

ANNEXE N°9  
Etat récapitulatif des placements

(Exprimé en dinars tunisiens)

Désignation	Valeur Brute	Valeur Nette	Juste Valeur	Plus ou moins value latente
Placements immobiliers et placements immobiliers en cours	30 577 246,892	25 321 740,774		
Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d'OPVCM	101 216 599,255	100 967 226,410		4 256 041,589
Parts d'OPVCM détenant uniquement des titres à revenu fixe				
Autres parts d'OPVCM				
Obligations et autres titres à revenus fixe	41 909 774,804	41 909 774,804		
Prêts hypothécaires				
Autres prêts et effets assimilés				
Dépôts auprès des entreprises cédantes	55 630,600	55 630,600		
Autres dépôts	3 325 454,133			
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes				
<b>Total placements</b>	<b>177 084 705,684</b>	<b>168 254 372,588</b>	<b>0,000</b>	<b>4 256 041,589</b>
Dont montant de ces placements qui est admis à la représentation				
des provisions techniques	177 084 705,684	168 254 372,588		4 256 041,589
Autres actifs affectables à la représentation des provisions techniques				
autres que les placements ou la part des réassureurs dans les	48 704 347,980	48 704 347,980		
provisions techniques				
<b>TOTAL</b>	<b>225 789 053,664</b>	<b>216 958 720,568</b>	<b>0,000</b>	<b>4 256 041,589</b>

# ANNEXE N° 10 : Etat des règlements et des provisions pour sinistres à payer

(Exprimé en dinars tunisiens)

Année d'inventaire	2 011	2 012	2 013	2 014	2 015	2 016
	<i>Inventaire 2014</i>					
Règlements cumulés	47 837 895	24 955 636	21 240 461	10 936 635		
Provisions pour sinistres	9 691 972	15 864 072	16 477 867	27 297 742		
<b>Total charges des sinistres</b>	<b>57 529 868</b>	<b>40 819 708</b>	<b>37 718 327</b>	<b>38 234 377</b>		
Primes acquises	73 446 004	75 875 284	84 005 075	82 073 899		
% sinistres / primes acquises	78,33%	53,80%	44,90%	46,59%		

Année d'inventaire	2 011	2 012	2 013	2 014	2 015	2 016
	<i>Inventaire 2015</i>					
Règlements cumulés	49 675 960	28 951 930	24 665 729	34 569 574	10 115 430	
Provisions pour sinistres	7 670 890	9 957 138	13 614 633	14 943 922	20 182 694	
<b>Total charges des sinistres</b>	<b>57 346 850</b>	<b>38 909 068</b>	<b>38 280 362</b>	<b>49 513 497</b>	<b>30 298 125</b>	
Primes acquises	73 446 004	75 875 284	84 005 075	82 073 899	85 419 150	
% sinistres / primes acquises	78,08%	51,28%	45,57%	60,33%	35,47%	

Année d'inventaire	2 011	2 012	2 013	2 014	2 015	2 016
	<i>Inventaire 2016</i>					
Règlements cumulés	51 656 209	31 025 931	31 017 287	38 636 827	17 286 041	11 975 433
Provisions pour sinistres	5 679 424	7 421 938	8 083 588	10 760 441	17 635 253	30 748 341
<b>Total charges des sinistres</b>	<b>57 335 633</b>	<b>38 447 869</b>	<b>39 100 875</b>	<b>49 397 268</b>	<b>34 921 295</b>	<b>42 723 775</b>
Primes acquises	73 446 004	75 875 284	84 005 075	82 073 899	85 419 150	100 026 818
% sinistres / primes acquises	78,07%	50,67%	46,55%	60,19%	40,88%	42,71%

## ANNEXE 11 : Ventilation des charges et des produits des placements

(Exprimé en dinars tunisiens)

	Revenus et frais		
	financiers		
	concernant les	Autres revenus	
	placement dans		Total
	des entreprises	frais financiers	
	liées et avec un lien		
	de participations		
Revenu des placements immobiliers		693 732,189	693 732,189
Revenu des participations		4 661 667,677	4 661 667,677
Revenu des autres placements		2 718 973,594	2 718 973,594
Autres revenus financiers		450 114,941	450 114,941
<b>Total produits des placements</b>	0,000	8 524 488,401	8 524 488,401
Intérêts		604 632,222	604 632,222
Frais externes		1 146 611,531	1 146 611,531
Autres frais			0,000
<b>Total charges des placements</b>	0,000	1 751 243,753	1 751 243,753



**ANNEXE N°16 : Tableau de raccordement du résultat technique par catégorie d'assurance aux états financiers**

<b>LIBELLES</b>	<b>Raccordement</b>
Primes acquises	
Primes émises	<b>98 608 233,258</b>
Variation des primes non acquises	<b>1 418 584,395</b>
Charges de prestations	
Prestations et frais payés	<b>-36 898 470,702</b>
Charges des provisions pour prestation et diverses	<b>-5 914 017,855</b>
<b>Solde de souscription</b>	<b>57 214 329,095</b>
Frais d'acquisition	<b>-7 368 449,331</b>
Autres charges de gestion nettes	<b>-11 299 111,190</b>
<b>Charges d'acquisition et de gestion nettes</b>	<b>-18 667 560,520</b>
Produits nets de placements	<b>4 714 776,007</b>
Participations aux résultats	<b>-1 199 810,521</b>
<b>Solde financier</b>	<b>3 514 965,486</b>
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les primes acquises	<b>-58 530 405,126</b>
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les prestations payées	<b>10 581 978,598</b>
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les charges de provisions pour prestations	<b>5 515 727,966</b>
Commissions reçues des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires	<b>8 117 348,317</b>
<b>Solde de réassurance et/ou de rétrocession</b>	<b>-34 315 350,246</b>
<b>Résultat technique</b>	<b>7 746 383,816</b>
<b><u>Informations complémentaires</u></b>	
Provisions pour primes non acquises clôture	<b>24 803 936,425</b>
Provisions pour primes non acquises ouverture	<b>23 385 352,030</b>
Provisions pour sinistres à payer à la clôture	<b>102 778 141,331</b>
Provisions pour sinistres à payer à l'ouverture	<b>93 948 395,753</b>
Autres provisions techniques clôture	<b>3 323 018,618</b>
Autres provisions techniques ouverture	<b>3 459 003,631</b>
<b>A déduire</b>	
Provisions devenues exigibles	

## EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES DANS L'EXERCICE

(Exprimé en dinars tunisiens)

Libellé de la rubrique	Situation au 01 - janvier 2016							Situation au 31 - décembre 2016
	avant affectation du résultat 2015	Affectation du Résultat 2015	Résultat 2016	Réserves de Capitalisation	Augmentation Réduction de capital	Reclassements internes aux capitaux propres	Autres Variations	avant affectation du résultat 2016
Capital social et fonds d'établissement	25 000 000,000							25 000 000,000
Fonds d'établissement constitué								
Fonds social complémentaire	2 398 510,877	500 000,000					-533 622,501	2 364 888,376
Primes liées au capital social	1 960 000,000							1 960 000,000
Réserves de réévaluation	4 262 417,473							4 262 417,473
Réserves légale	2 682 815,006							2 682 815,006
Réserves facultative	47 775 447,064	5 000 000,000						52 775 447,064
Réserve de capitalisation								
Report à nouveau	1 110 750,897	159 012,477						1 269 763,374
Réserves pour reinvestissement exonéré indisponible	8 602 552,833	1 000 000,000						9 602 552,833
Provisions à caractère durable								
Résultat de l'exercice	8 659 012,477		7 360 229,416					7 360 229,416
Réserves de consolidation groupe								
Réserves hors groupe								
Résultat hors groupe								
<b>Situation nette</b>	<b>102 451 506,627</b>	<b>6 659 012,477</b>	<b>7 360 229,416</b>	<b>0,000</b>	<b>0,000</b>	<b>0,000</b>	<b>-533 622,501</b>	<b>107 278 113,542</b>
Dividendes versés		2 000 000,000						
Acomptes sur dividendes Prélevés								
Autres prélèvements								
<b>Distribution</b>		<b>2 000 000,000</b>						
<b>Affectation du Résultat 2015</b>		<b>8 659 012,477</b>						

**COMPAGNIE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES**  
**TUNISO - EUROPEENNE « CARTE »**  
**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**  
**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport général relatif au contrôle des états financiers de la société « ASSURANCES CARTE », arrêtés au 31 Décembre 2016.

Les états financiers ci-joints font apparaître au 31 Décembre 2016, un total bilan net de 284 266 802 Dinars et un résultat bénéficiaire de l'exercice 2016 de 7 360 229 Dinars.

### **1 - Opinion sur les états financiers**

Nous avons audité les états financiers de la société « ASSURANCES CARTE » au 31 Décembre 2016. Ces états ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, le choix et l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis, dans ce cadre, constituent

une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

A notre avis, les états financiers ci-joints sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société « ASSURANCES CARTE » au 31 Décembre 2016 ainsi que les résultats de ses opérations et ses flux de trésorerie du 1<sup>er</sup> Janvier 2016 au 31 Décembre 2016 conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

### **3 - Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la Loi et les Normes Professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2016.

Nous avons aussi, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la Loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994, tel que modifié par la Loi n° 2005-96 du 18 Octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'avoir un impact sur notre opinion sur les états financiers.

En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 Novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la tenue des comptes de valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la compagnie avec la réglementation en vigueur.

Il nous appartient, en outre, de vous signaler qu'à la date du 31 Décembre 2016, les placements en titres émis par l'Etat ou jouissant de sa garantie représentent 18,96% du montant total des provisions techniques à cette date, ce qui est en dessous du minimum de 20% fixé par l'arrêté du Ministre des Finances du 27 Février 2001, et les textes qui l'ont modifié.

Cependant, il est à signaler que le taux de couverture des engagements techniques s'élève au 31 Décembre 2016 à 120,09%.

**Tunis, le 25 Avril 2017**

**Moncef BOUSSANOUGUA ZAMMOURI**  
**Managing Partner**  
**F.M.B.Z -KPMG Tunisie**

**Sofiene BEN AMIRA**  
**Managing Partner**  
**C.M.C- DFK International**

**LA COMPAGNIE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES  
TUNISO - EUROPEENNE « CARTE »  
RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016**

En application des dispositions des articles 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons l'honneur de vous informer des conventions soumises aux dispositions desdits articles.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

**I- Conventions et opérations nouvellement réalisées (autres que les rémunérations des dirigeants) :**

- La société « ASSURANCES CARTE » a conclu en date du 8 Décembre 2016 une opération de cession de 34 855 actions « LINDE GAS » en faveur de la société « COTIF SICAR » à 46 Dinars l'action. Le profit réalisé suite à cette opération s'élève à 23 050 Dinars.
- La société « ASSURANCES CARTE » a procédé en date du 22 Février 2016 à une opération de cession de 1 000 000 actions « NOUVELAIR » au profit de la société « CARTE Vie » et ce à leur valeur nominale, soit 1 Dinar l'action.
- la société « ASSURANCES CARTE » a compensé le prêt accordé à la société « COTIF SICAR » d'un montant de 3 505 990 Dinars par une augmentation de capital en date du 21 Novembre 2016, pour un montant total de 4 855 320 Dinars, 3 505 990 Dinars en principal et 1 686 668 Dinars en intérêts.

**II- Conventions conclues au cours des exercices précédents et qui continuent à produire des effets au cours de l'exercice 2016 (autres que les rémunérations des dirigeants) :**

Votre Conseil d'Administration nous a tenu informés que l'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, se sont poursuivies au cours de cet exercice :

- 1/ Convention de placement conclue entre la société « ASSURANCES CARTE » et

la société « COTIF-SICAR » régie par les dispositions de l'Article 200 du Code des Sociétés Commerciales. Il s'agit de prêt accordé par la société « ASSURANCES CARTE » pour un montant de 1 047 510 Dinars pour une période d'une année renouvelable, à partir du 01 Juillet 2015 et portant des intérêts au taux de 8 % l'an.

2/ Convention de placement conclue entre la société « ASSURANCES CARTE » et la société « COTIF-SICAR » régie par les dispositions de l'Article 200 du Code des Sociétés Commerciales. Il s'agit de prêt accordé par la société « ASSURANCES CARTE » pour un montant de 143 400 Dinars pour une période d'une année renouvelable, à partir du 01 Novembre 2015 et portant des intérêts au taux de 8 % l'an.

3/ Convention de placement conclue entre la société « ASSURANCES CARTE » et la société « COTIF-SICAR » régie par les dispositions de l'Article 200 du Code des Sociétés Commerciales. Il s'agit de prêt accordé par la société « ASSURANCES CARTE » pour un montant de 494 100 Dinars pour une période d'une année renouvelable, à partir du 01 Mai 2015 et portant des intérêts au taux de 8 % l'an.

4/ Convention de placement conclue entre la société « ASSURANCES CARTE » et la société « COTIF SICAR » régie par les dispositions de l'Article 200 du Code des Sociétés Commerciales. Il s'agit de prêt accordé par la société « ASSURANCES CARTE » pour un montant de 411 000 Dinars pour une période d'une année renouvelable, à partir du 01 Avril 2014 et portant des intérêts au taux de 8 % l'an.

5/ Convention de placement conclue entre la société « ASSURANCES CARTE » et la société « COTIF SICAR » régie par les dispositions de l'Article 200 du Code des Sociétés Commerciales. Il s'agit de prêt accordé par la société « ASSURANCES CARTE » pour un montant de 1 525 000 Dinars pour une période d'une année renouvelable, à partir du 01 Décembre 2014 et portant des intérêts au taux de 8 % l'an.

6/ Convention de placement conclue entre la société « ASSURANCES CARTE » et la société « COTIF SICAR » régie par les dispositions de l'Article 200 du Code des Sociétés Commerciales. Il s'agit de prêt accordé par la société « ASSURANCES CARTE » pour un montant de 900 000 Dinars pour une période d'une année renouvelable, à partir du 01 Décembre 2014 et portant des intérêts au taux de 8 % l'an.

7/ Convention de placement conclue entre la société « ASSURANCES CARTE » et la société « COTIF SICAR » régie par les dispositions de l'Article 200 du Code des Sociétés Commerciales. Il s'agit de prêt accordé par la société « ASSURANCES CARTE » pour un montant de 300 000 Dinars pour une période d'une année renouvelable, à partir du 01 Janvier 2012 et portant des intérêts au taux de (TMM-0,5) % l'an.

8/ Convention de placement conclue entre la société « ASSURANCES CARTE » et la société « COTIF SICAR » régie par les dispositions de l'Article 200 du Code des Sociétés Commerciales. Il s'agit de prêt accordé par la société « ASSURANCES CARTE » pour un

montant de 1 300 000 Dinars pour une période d'une année renouvelable, à partir du 01 Avril 2012 et portant des intérêts au taux de (TMM-0.5) % l'an.

**9/** Convention de placement conclue entre la société « ASSURANCES CARTE » et la société « COTIF-SICAR » régie par les dispositions de l'Article 200 du Code des Sociétés Commerciales. Il s'agit de prêt accordé par la société « ASSURANCES CARTE » pour un montant de 1 163 000 Dinars pour une période d'une année renouvelable, à partir du 31 Mai 2012 et portant des intérêts au taux de (TMM-0,5) % l'an.

**10/** Convention de placement conclue entre la société « ASSURANCES CARTE » et la société « COTIF SICAR » régie par les dispositions de l'Article 200 du Code des Sociétés Commerciales. Il s'agit de prêt accordé par la société « ASSURANCES CARTE » pour un montant de 1 220 000 Dinars pour une période d'une année renouvelable, à partir du 02 Janvier 2012 et portant des intérêts au taux de (TMM+0.5) % l'an.

**11/** Convention de placement conclue entre la société « ASSURANCES CARTE » et la société « COTIF SICAR » régie par les dispositions de l'Article 200 du Code des Sociétés Commerciales. Il s'agit de prêt accordé par la société « ASSURANCES CARTE » pour un montant de 3 000 000 Dinars pour une période d'une année renouvelable, à partir du 02 Janvier 2014 et portant des intérêts au taux de TMM l'an.

**12/** Convention de placement conclue entre la société « ASSURANCES CARTE » et la société « COFITE-SICAF » régie par les dispositions de l'Article 200 du Code des Sociétés Commerciales. Il s'agit de prêt accordé par la société « ASSURANCES CARTE » pour un montant de 130 000 Dinars pour une période d'une année renouvelable, à partir du 01 Février 2014 et portant des intérêts au taux de 8 % l'an.

**13/** Convention de placement conclue entre la société « ASSURANCES CARTE » et la société « COFITE-SICAF » régie par les dispositions de l'Article 200 du Code des Sociétés Commerciales. Il s'agit de prêt accordé par la société « ASSURANCES CARTE » pour un montant de 125 990 Dinars pour une période d'une année renouvelable, à partir du 01 Juillet 2014 et portant des intérêts au taux de 8 % l'an.

**14/** Convention de placement conclue entre la société « ASSURANCES CARTE » et la société « COFITE-SICAF » régie par les dispositions de l'Article 200 du Code des Sociétés Commerciales. Il s'agit de prêt accordé par la société « ASSURANCES CARTE » pour un montant de 225 000 Dinars pour une période d'une année renouvelable, à partir du 01 Décembre 2014 et portant des intérêts au taux de 8 % l'an.

**15/** Convention de placement conclue entre la société « ASSURANCES CARTE » et la société « COFITE-SICAF » régie par les dispositions de l'Article 200 du Code des Sociétés Commerciales. Il s'agit de prêt accordé par la société « ASSURANCES CARTE » pour un montant de 213 000 Dinars pour une période d'une année renouvelable, à partir du 02 Avril 2012 et portant des intérêts au taux de (TMM-0.5) % l'an.

**16/** Convention de placement conclue entre la société « ASSURANCES CARTE » et la société « CITE » régie par les dispositions de l'Article 200 du Code des Sociétés Commerciales. Il s'agit de prêt accordé par la société « ASSURANCES CARTE » pour un montant de 15 000 Dinars pour une période d'une année renouvelable, à partir du 02 Mars 2015 et portant des intérêts au taux de 8 % l'an.

**17/** Convention de placement conclue entre la société « ASSURANCES CARTE » et la société « SIDHET » régie par les dispositions de l'Article 200 du Code des Sociétés Commerciales. Il s'agit de prêt accordé par la société « ASSURANCES CARTE » pour un montant de 1 000 000 Dinars pour une période d'une année renouvelable, à partir du 01 Janvier 2014 et portant des intérêts au taux de (TMM+1.5) % l'an.

**18/** Au 31/12/2016, le compte « Entreprises liées : compte courant CARTE VIE » affiche un solde créditeur de 327 017 Dinars.

**19/** Au 31/12/2016, le compte « Entreprises liées : compte courant BUSINESS TOWERS » affiche un solde débiteur de 985 258 Dinars.

**20/** La société a conclu un contrat de location avec sa filiale « CARTE Vie » au titre duquel, « CARTE Vie » paye annuellement un montant de 40 000 Dinars. Ce loyer est sujet à augmentation de 5% chaque année. Ce contrat prend effet à partir du 09 Mai 2011 pour une période de trois années renouvelables. Le produit constaté en 2016 est de 50 241 Dinars.

**21/** La société a conclu un contrat de location avec sa filiale « CIIM » au titre duquel, « CIIM » paye annuellement un montant de 25 000 Dinars. Ce loyer est sujet à augmentation automatique de 5% par an à compter de la deuxième année. Ce contrat prend effet à partir du 15 Mai 2006 pour une période de 20 ans renouvelables. Le produit constaté en 2016 est de 30 557 Dinars.

### **III- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants**

La Direction Générale perçoit au titre de l'exercice 2016, des rémunérations nettes correspondant aux :

- Salaires et autres avantages : 420 000 Dinars.
- Primes d'intéressement : 432 951 Dinars.

Les administrateurs perçoivent au titre de l'exercice 2015 des jetons de présence pour un montant total net de 100 000 Dinars, et ce, en vertu de la décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 16 Mai 2016.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales.

**Tunis, le 25 Avril 2017**

**Moncef BOUSSANOUGUA ZAMMOURI**  
**Managing Partner**  
**F.M.B.Z -KPMG Tunisie**

**Sofiene BEN AMIRA**  
**Managing Partner**  
**C.M.C- DFK International**